



BONNE ANNEE de toute l'équipe

*Les temps sont durs mais gardons le cap, l'espoir, le moral... « il faut y croire ! ».
C'est ça qui donne la force ! C'est ainsi que Gentiane voit l'année 2007 et vous souhaite
d'avancer, de vous accrocher...*



EDITORIAL

PARLONS ENCORE DE L'EDUCATION THERAPEUTIQUE...

Chacun à GENTIANE sait bien quelle place de choix elle occupe chez nous : formations multiprofessionnelles que beaucoup d'entre vous avez suivies, applications avec les patients en individuel ou en groupe (ah ! l'expérience des groupes de patients !!), rémunération de l'acte d'éducation, négociations avec les tutelles... l'éducation autour du diabète est partout, plus personne (à GENTIANE au moins...) ne peut imaginer la prise en charge d'un patient diabétique sans l'éducation thérapeutique...

Et pourtant...devons-nous en rester à notre point actuel de développement ? N'est-il pas temps de regarder au-delà du diabète ?


Si le diabète a longtemps été (avec l'asthme) la « maladie par excellence » où l'on parle d'éducation thérapeutique, et où on l'applique, les mêmes questions et les mêmes préoccupations sont maintenant apparues pour beaucoup d'autres maladies chroniques : maladies coronariennes, insuffisance cardiaque, hypertension artérielle, rhumatismes chroniques, BPCO, maladies neurologiques (Alzheimer, Parkinson...)...En même temps progresse l'idée parmi les professionnels de santé que le soin ne suffit pas, qu'un regard « global » (c'est-à-dire centré sur les besoins du patient) est nécessaire. Comment (et pourquoi) dès lors poursuivre nos actions spécialisées (thématiques), comme si une personne malade n'était pas d'abord une personne, encore plus en matière d'éducation pour la santé qu'à propos des soins ? Question qui se pose à l'évidence à propos des patients, mais aussi et de façon aiguë (crise démographique aidant...) pour les professionnels qui ne savent plus où donner de la tête, et sont sollicités de toute part, notamment par les réseaux...

Pour autant, ne confondons pas tout : chacune de ces maladies chroniques garde au moins en partie ses besoins spécifiques en matière d'éducation ! Mais le moment est sans doute venu de réfléchir ensemble à ce qui peut être partagé (« mutualisé » pour parler branché...) entre patients atteints de

maladies différentes, et en ce qui concerne les professionnels, au moins pour des formations plus polyvalentes, plus applicables aux malades qu'ils voient dans leur pratique de tous les jours.

Et si l'on cherche du côté du partage, n'est ce pas à petite échelle, à la taille d'un secteur ou d'un territoire qu'il faut imaginer et expérimenter de nouvelles formes de pratique en éducation ?

Etienne MOLLET

	CALENDRIER 2007
1^{er} semestre 3 ½ journées Dates à préciser	Formation « spécifique » des infirmières Montbéliard <i>d'autres sessions seront organisées dans le 2^{ème} semestre dans d'autres territoires de santé</i>
Mardi 6 février	Conseil d'Administration / AFCD
V 16/02 et SA 17/02 V 16/03 et SA 17/03 VE 13/04	Formation des Professionnels de Santé Session n° 11 – Besançon <i>Les inscriptions sont terminées</i>
du lundi 26 février au vendredi 2 mars	Stage « Sport-Diabète » Prémanon
Mardi 3 avril	Assemblée Générale / AFCD
Mercredi 4 avril	Journée « Gentiane » - Belfort
Vendredi 25 mai	Colloque « Activité Physique » Montpellier
Judi 31 mai	Journée « Gentiane » - Besançon
Judi 7 juin	9 ^{ème} Journée Inter-Hospitalière Pontarlier
Juin : date précisée ultérieurement	Journée « Gentiane » - Gray
V 12/10 et SA 13/10 V 16/11 et SA 17/11 VE 7/12	Formation des Professionnels de Santé Session n° 11 – Besançon <i>Il reste des places</i>

Des « ZINFIS » IMPORTANTES

Une précision à rajouter dans le tableau des anti-diabétiques oraux du livre « Vivre avec le diabète » :

Metformine =

Glucophage® (500, 850, 1000 mg) max 3000/j

Stagid® max 3/j

En cas d'examen avec injection de produit de contraste ou anesthésie générale :

→ arrêter ce traitement **le matin et les 48 heures suivantes**

REMUNERATIONS SPECIFIQUES

Une version un peu modifiée des « rémunérations spécifiques » du réseau va être mise en ligne et sera téléchargeable sur la partie sécurisée du site du réseau. Vous pouvez aussi nous la demander sous forme papier à la coordination du réseau.

1) **FORFAIT D'INCLUSION ET DE BILAN ANNUEL** : ce forfait d'inclusion s'élève dorénavant à 60€ et sera versé à la création du dossier médical, car il tient compte des 40€ déjà versés par l'Assurance Maladie au titre de l'ALD chaque année au médecin traitant déclaré par le patient inclus dans le protocole de soins.

2) **FORFAIT DE BILAN ANNUEL** : d'un montant de 20€, ce nouveau forfait est destiné à indemniser le temps supplémentaire passé par le médecin traitant (ou par délégation du médecin traitant à l'infirmière du patient) à remplir la fiche de bilan annuel proposée par le réseau (papier ou sur le Dossier Patient Partagé) conformément aux recommandations de la HAS de mai 2006.

3) **FORFAIT D'EDUCATION THERAPEUTIQUE DE GROUPE** : il tient compte des différentes possibilités de binômes animant un groupe : 1 médecin et 1 infirmière, ou 2 professionnels de santé non médecins dont au moins 1 infirmière, avec intervention d'1 médecin pour les séances

EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (EPP)

Elle a été proposée à tous les médecins généralistes et diabétologues libéraux de Franche-Comté qui souhaitent auto-évaluer leur pratique dans la prise en charge des patients diabétiques de type 2. Des fiches remplies ont commencé à parvenir au réseau. La saisie des fiches complétées retournées au

réseau se fera entre **Avril et Mai 2007**. En effet, au terme de la saisie, il sera possible d'indiquer pour chaque fiche de combien elle s'écarte de la moyenne de toutes les fiches saisies. C'est la modification de cet écart lors de la collecte des fiches de la 2^{ème} année qui pourra montrer une amélioration de la pratique. Le retour au médecin dans le mois qui suit d'une proposition de

Adhésions au Réseau – situation au 16/01/2007

Médecins Généralistes	98
Diabétologues & médecins hospitaliers	18
Diabétologues libéraux	6
Infirmier(e)s libéral(e)s ; centres de soins	92
Infirmier(e)s hospitalier(e)s	8
Infirmière à la coordination du réseau	1
Diététiciennes libérales et hospitalières	22
Pédicures-podologues	40
Educ. Médico-Sportif & Kinésithérapeutes	8
Ophthalmologue, Angiologue	4
Pharmaciens	12
Psychologues, coach de vie	3
Nombre total de PS	312
Nombre de patients	1144

« physiopathologie » et « complications », ainsi que les intervenants occasionnels comme la diététicienne, le pédicure-podologue ou l'éducateur médico-sportif.

4) **CONSULTATIONS DIETETIQUES** : à son entrée dans le réseau et si le médecin le juge nécessaire, le patient peut bénéficier d'un forfait de 3 consultations diététiques d'un montant de 90 € (bilan initial puis 2 consultations de suivi) sur prescription du médecin traitant. Si à l'occasion d'un bilan annuel il juge nécessaire de réadresser le patient, il doit prescrire la consultation. Il recevra un compte-rendu de consultation soit dans le dossier informatique, soit dans le carnet papier.

5) **SOINS DE PEDICURIE-PODOLOGIE** : l'inclusion des patients dans le « protocole national ANCREd » est terminée depuis le 31 mai 2006 et les patients seront suivis jusqu'au 31 mai 2007. Les patients inclus depuis le 1^{er} juin 2006 bénéficient des anciennes dérogations : 1 bilan +3 soins annuels pour le grade 2 ou 1 bilan +5 soins pour le grade 3 (rémunération de 26 € par séance). Les modalités de ces dernières rémunérations vont probablement être modifiées dans le courant de l'année car la prise en charge des soins du pied du patient diabétique par l'Assurance Maladie (de façon généralisée, ou limitée aux réseaux) est une des priorités du plan Santé 2007-2009

plan d'amélioration, si nécessaire, se fera un mois plus tard. Vous avez sans doute noté sur le site de l'ANCREd, qu'il y a deux temps dans la démarche : la détermination des risques et la confrontation avec le référentiel, puis la négociation avec le patient des objections et des moyens thérapeutiques retenus (voir Rev Prat M 2006,20 : 1003-1004).

